



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### NOUVELLE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) : LES ÉVOLUTIONS DANS LES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES.

à Pau, le 12 janvier 2024

La géographie prioritaire de la politique de la ville a fait l'objet d'une actualisation selon la même méthode que celle utilisée lors du zonage précédent en 2014 issu de la loi Lamy. La nouvelle liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a été publiée par décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les 4 QPV sont maintenus dans les Pyrénées-Atlantiques, 2 d'entre eux font l'objet d'un élargissement significatif :

- Le quartier palois Saragosse passe de 3 900 à 5 500 habitants
- Celui de Ousse des Bois passe de 2 000 à 3 600 habitants et prend l'appellation Ousse des Bois, Berlioz, Le Laü
- Le quartier bayonnais des Hauts de Sainte Croix – Mounédé voit son périmètre ajusté et comprend 3 500 habitants
- Celui de Maubec-Citadelle voit son périmètre maintenu sans modification avec 1 300 habitants

Cette extension des quartiers prioritaires entraîne une augmentation du nombre d'habitants concernés qui évolue de 10 700 à 13 900 habitants. Ce sont ainsi plus de 3 000 personnes supplémentaires qui pourront bénéficier des dispositifs spécifiques et des moyens financiers de la politique de la ville.

#### Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle

##### Pôle communication (réservé à la presse)

###### • En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

[pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

###### • En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

[pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr](mailto:pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

[www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr](http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr)

@prefet64



Les travaux d'actualisation de la géographie prioritaire ont été effectués dans le courant de l'année 2023 avec les collectivités et les GIP de Pau et Bayonne dans un esprit constructif et une vision commune.

Cette géographie actualisée constitue la base des nouveaux contrats de ville 2024-2030 nommés « Engagements Quartiers 2030 ».

La préparation des nouveaux contrats de ville a été précédée de rencontres avec les habitants dans le cadre d'une participation citoyenne qui a revêtu diverses formes : questionnaires, diagnostics, recueils de parole dans les lieux publics, à la sortie des écoles, sur les marchés, lors de forums...

Cette concertation, en lien avec les partenaires associatifs, institutionnels et les acteurs de terrain avait pour objectif de définir les besoins et a permis de déterminer les grands axes d'interventions des futurs contrats de ville de Pau et de Bayonne. Ils sont actuellement en cours d'écriture et seront signés au printemps prochain.

La nouvelle contractualisation permettra de répondre aux enjeux identifiés localement et d'assurer la mobilisation du droit commun pour les QPV.

En parallèle, la cité éducative de Pau labellisée lors de la première vague en 2019 et la cité de l'emploi de Pau font l'objet d'une demande de renouvellement de label ; la cité éducative de Bayonne labellisée lors de la dernière vague en 2022 entame sa troisième année de fonctionnement. Ces programmes font l'objet de financements de la politique de la ville dédiés qui s'ajoutent à ceux des contrats de ville.